



Syndicat Local **FO Justice** CP RIOM

INFIRMERIE : DÉTENU QUI RIT, SURVEILLANT À L'AGONIE !

Ce samedi 18 janvier 2025, à 9h45, un de nos collègues souffre de douleurs rénales, il n'arrive plus à marcher et demande de l'aide à deux autres agents pour l'amener à l'Unité Sanitaire. En chemin, il est pris de vomissements et de douleurs atroces.

Arrivé à l'US, **premier effet KISS COOL**, l'infirmière lui dit qu'il n'y a pas de box pour lui alors qu'une salle était libre.

Les collègues demandent à l'IDE présente d'appeler le 15 et là **deuxième effet KISS COOL**, elle refuse !

Le Chef de poste averti, lui redemande par téléphone de faire le 15 et **troisième effet KISS COOL**, avec une réponse laconique : « *Je suis là pour les détenus, pas pour les surveillants* »...

Il a fallu amener notre collègue par nous-même aux urgences de RIOM.
Résultat 08 jours d'arrêt et une sortie à 16h30.

Ce n'est malheureusement pas la première fois qu'une telle situation se produit...
POURTANT, UN PROTOCOLE AVAIT ÉTÉ RÉDIGÉ EN 2024 SPÉCIFIANT QUE :

« Dans le cas où un Personnel présente un état nécessitant des soins urgents, le personnel infirmier et médical de l'Unité Sanitaire assure tout soin jugé nécessaire dans l'attente d'une prise en charge adaptée par les services de secours compétents (Ambulance, Sapeurs-Pompiers ou équipe SMUR dépêchée sur place après appel du centre 15). »...

MERCI L'INFIRMERIE : AVEC DES AMIS COMME VOUS, CELA POURRAIT ÊTRE LE PARADIS "ÉTERNEL".

Il est dommage que cette unité soit plus prompte à délivrer des ITT et arrêts de travail à rallonges aux détenus en comparaison avec les pratiques extérieurs qu'à appliquer une déontologie correcte avec les personnes qui assurent leur protection !

SL **FO Justice** Riom
Le 19 janvier 2025

